

● Appel à manifestation d'intérêt Ouverture d'un commerce en centre-ville sur la commune de L'Arbresle (69)

La Commune de L'Arbresle (6 500 habitants) recherche un porteur de projet pour **créer un commerce de proximité** dédié principalement à la distribution de la presse, à des activités de librairie/papeterie, ainsi qu'à toute autre activité complémentaire pouvant s'y rattacher (cadeaux, carterie, services divers).

Toutes les candidatures seront prises en considération, y compris les activités qui ne correspondent pas à la distribution de la presse/librairie.

LOCALISATION

Situé au 28 rue Charles de Gaulle, à L'Arbresle, le local commercial est configuré de la manière suivante :

- RDC commercial de 160m²,
- Sous-sol en cave voûtée.

La devanture commerciale mesure 16 mètres et se compose de 5 vitrines dont une porte vitrée. Le local est divisible et adaptable selon la configuration des projets qui seront présentés par les candidats.

Le choix du candidat retenu sera pris après concertation des parties prenantes **au 31 décembre 2026** :

- Propriétaire-bailleur,
- Mairie de L'Arbresle.

FINANCEMENTS MOBILISABLES POUR CE PROJET

Plusieurs aides pourront soutenir le projet d'installation :

- Subvention régionale cofinancée par la CCPA pour l'aménagement du local

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-linvestissement-de-mon-commerce-de-proximite>

- Subvention régionale pour créer une librairie indépendante

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/repandre-creer-et-developper-ma-librairie-independante>

- Prêt d'honneur et garantie bancaire RDI

<http://www.rdi.asso.fr/offres-de-services/pour-les-entreprises/solutions-financieres>

La capacité du candidat à mobiliser des aides publiques pour financer son projet sera prise en considération dans la sélection finale.

RÈGLEMENT

Candidats

Afin de s'assurer de la compatibilité de la candidature avec le local proposé, chaque candidat est invité à prendre rendez-vous avec le propriétaire des murs afin de visiter le local avant le dépôt de sa candidature.

L'offre devra être complémentaire du mix marchand existant sur le centre-ville. Par ailleurs, le candidat devra s'engager à participer activement aux animations municipales et associatives organisées en centre-ville (marché de Noël, braderie, animations ponctuelles thématiques, etc.).

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers complets de manifestations d'intérêt : **31 décembre 2026**

Personnes à contacter

Pour visiter le local et déposer son dossier de candidature :

Propriétaire-bailleur

Société Civile du 28 rue Charles de Gaulle
Didier POULY / 06 61 91 60 13 / groupe.espaces@orange.fr

Pour déposer sa demande de subvention :

Mairie de L'Arbresle

Adjoint au commerce : Gilles PEYRICHOU au 04 74 71 00 00